

NOTE – BUDGET 2022



Mesdames, messieurs,

L'élaboration du budget est nécessairement l'acte le plus important de l'année car derrière les chiffres, se trouvent les orientations politiques en matière de fonctionnement et d'investissements, les arbitrages nécessaires à une bonne gestion, les réflexions prospectives et les recherches constantes de co-financements pour éviter les impacts sur les contribuables.

Avant toute chose je souhaite évoquer notre solidarité apportée au peuple ukrainien : Après avoir participé à l'appel aux dons via la protection civile et relayer les propositions d'hébergements de la part d'habitants de la commune, je vous propose dans ce budget le versement de 2000€ pour aider les projets humanitaires en direction de l'Ukraine.

4 priorités apparaissent clairement :

- L'attractivité de la commune de Thèrevail (création de lotissements, maison tertiaire et *co-working*, commerces, écoles, culture, vie associative, santé)
- Le fonctionnement et les investissements pour nos 2 écoles (préau de LCE, gros entretiens, rénovation complète de l'école d'Hébécreev, sécurisation des abords, aides aux projets pédagogiques, cantines)
- Entretien de nos patrimoines (rénovation des voiries, entretien des bâtiments)
- Contribution aux enjeux écologiques (économies d'énergies, décarbonation, voies douces)

1. QUEL EST LE BILAN DE L'ANNEE 2021 ?

- Un excédent de 287 004 euros en fonctionnement sur l'exercice 2021 grâce à la maîtrise des dépenses, à une légère augmentation des bases fiscales en foncier bâti et à une recette exceptionnelle provenant d'un excédent au budget lotissement « éco hameau 2 ».

Excédent global de 678 871 euros après reprise de l'excédent 2020

- En investissement, déficit de 148 974 euros sur l'exercice 2021 soit **253 439** euros en reprenant le déficit 2020.

Après affectation des résultats et prise en compte de ce déficit d'investissement, il restera **483 329 euros** à intégrer au budget 2022.

Cet excédent très satisfaisant est le résultat d'une gestion saine, ce qui permet de préparer le budget 2022 avec sérénité.

PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

Que retenir des budgets proposés, sans rentrer dans le détail de chacun d'entre eux ?

4 budgets vous sont présentés à savoir :

- Le budget principal
- Le budget annexe du lotissement des ombelles
- Le budget annexe du futur lotissement de La Chapelle Enjuger
- Le budget annexe des locaux commerciaux et de la maison tertiaire

Retenez que les 3 budgets annexes ont vocation à s'équilibrer. En clair, pour les lotissements, le prix des parcelles paie les charges de viabilisation et les locaux commerciaux sont payés par les utilisateurs.

2. LOCAUX COMMERCIAUX ET BATIMENT TERTIAIRE.

A noter l'excédent de 22 500 euros sur l'espace commercial situé place de la fontaine. Après 20 ans, les commerçants seront propriétaires des murs fin 2022 et la commune pourra mettre fin à cette implication publique.

Belle réussite avec une prise de risque positive pour la collectivité. En 2022, je propose que l'éclairage de la place de la fontaine soit revu et modernisé. De même des prises de courant pour les commerçants ambulants seront installées. Une réflexion pourrait être engagée pour la rénovation de la fontaine.

Concernant le bâtiment tertiaire, celui-ci devra trouver à terme son équilibre financier via les locations (démarche identique à la maison de santé).

Au rez-de-chaussée sera installé un espace de coworking/télétravail et la collectivité se propose de rejoindre le réseau national « **Relais d'entreprises** » permettant d'obtenir une sorte de label avec le réseau « **Vivrovert** ». L'agence d'attractivité « **Attitude Manche** » accompagnera la commune dans cette démarche. Pour rappel le 2^{ème} médecin occupera le dernier étage desservi par ascenseur avec sa collaboratrice.

La fin des travaux est prévue pour début juin mais les difficultés d'approvisionnements de certains matériaux pourraient décaler l'ouverture.

3. LOTISSEMENT LES OMBELLES

Toutes les parcelles sont à ce jour réservées ou achetées. Les travaux de la 2^{ème} tranche (voiries, éclairage, espaces verts) pourront se réaliser plus tôt que prévu et on s'oriente vers un bilan final positif.

L'emprunt relais sollicité pour payer les entreprises a été intégralement remboursé la 1^{ère} année, limitant ainsi les frais financiers.

Il conviendra de faire connaître le projet d'immeuble collectif sur ce site via un promoteur éventuel ou alors de réfléchir à l'accueil de 10 parcelles nouvelles en accession à la propriété !

4. LOTISSEMENT DE LA CHAPELLE ENJUGER (EX-TERRAIN DE FOOT)

Dans l'attente d'une estimation précise des coûts de viabilisation, un budget provisoire est proposé à partir d'un prix moyen de parcelle de 25000€.

Toute personne intéressée peut d'ores et déjà se faire connaître en mairie. Les projets d'investissements pour du locatif seraient bienvenus pour conforter l'école de La Chapelle Enjuger. Le projet définitif sera examiné en conseil municipal si possible avant l'été afin de mettre les parcelles en préventes

5. BUDGET PRINCIPAL – FONCTIONNEMENT 2022

La crise sanitaire COVID, cette guerre meurtrière actuelle, ses conséquences économiques durables vont impacter les budgets des collectivités et nous incitent à la prudence : à titre d'exemple, tous les devis sollicités il y a 2 mois pour préparer le budget ont été actualisés avec une hausse de 15 à 25 %.

En fonctionnement, je confirme que la réserve envisagée de 250 000€ est plus que jamais nécessaire.

STABILITE DES RECETTES

- 460 000 euros prévus en dotations de l'état.
- 530 000 euros en impôts et taxes.

A noter le maintien des taux d'imposition :

- Foncier non-bâti = 33,45 %
- Foncier bâti = 33,69 %

A noter que depuis la création de la commune nouvelle de Thèreval, les taux d'imposition n'ont pas augmenté. Ceux-ci sont plus faibles que ceux appliqués dans des communes de même taille.

STABILITE DES DEPENSES

- 607 200 € pour le personnel, charges comprises.

Le recrutement d'un agent à la cantine de LCE est proposé en remplacement du départ en retraite de la cantinière actuelle.

Un agent de patrimoine a été recruté pour le 1^{er} septembre à la médiathèque

- A noter la proposition d'un accompagnement sur la numérisation de la collectivité (capteurs, gestions à distances des dépenses d'énergie, vidéo-gestion etc...) et sur l'enjeu majeur de **décarbonation** (26 000 €)
- Maintien des subventions aux associations à hauteur de 9 000 €
- 8 000 € d'aides aux 2 écoles pour leurs projets pédagogiques
- Proposition d'aides de 50€ /élève de CM2 sur les fournitures scolaires à l'entrée en collège
- 6 080 € de soutien au club de football en contrepartie de l'entretien des équipements (vestiaires, sanitaires, tribune etc.) financés par la participation de l'Agglo
- 250 000 € de réserves inscrites en dépenses de bâtiments et en dépenses imprévues

Le budget proposé est de **1 728 623 euros** en intégrant les **483 329 euros** d'excédent en 2021.

Cette proposition de budget permet de dégager **292 943** euros en autofinancement pour le budget investissement.

6. GESTION DE LA DETTE

En 2020, les annuités d'emprunt étaient de 211 589 €.

En 2022, elle sera de 204 246 € et en 2023 de 206 643 € (emprunts école et bourg)

Sans emprunt en 2024 et 2025, elle serait de 179 945 € en fin de mandat.

Comme convenu l'endettement de la commune de Thèreval ne sera pas plus élevé en 2025 qu'en 2020.

7. PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2022

- Local pétanque : 100 000 euros. Les locaux devraient être fonctionnels pour cet été et permettre aux « boules chapelaises » d'avoir un espace agréable. Une convention d'utilisation devra être proposée. Ces locaux pourront être mis à disposition d'autres associations via le club de pétanque. Du mobilier (tables et chaises) sera installé.
- Rénovation de l'école d'Hébécrevon : 1 065 000 euros.

Principal investissement 2022 et dépenses réelles sur les 2 exercices 2022 et 2023 (fin de travaux en avril 2023).

Grâce aux subventions obtenues (Etat dans le cadre du plan de relance, conseil départemental et Saint-Lô Agglo), la charge résiduelle pour la commune sera limitée à 400 000 euros (soit 26 000 euros/an). Ce projet étant financé par un emprunt et amorti sur 15 ans.

DIVERS MATÉRIELS – SERVICES TECHNIQUES : 32 480 EUROS

- Débroussailleuse électrique : 495€
- Batterie débroussailleuse : 1 385€
- Tondeuse : 2 100€
- Groupe électrogène + compresseur : 2 000€
- Broyeur d'accotement : 4 800€
- Fourgonnette : 15 000€
- Balayeuse : 3 000€
- Remorque d'arrosage : 3 700€

DIVERS MATERIELS – CANTINES ET ECOLES : 7 600€

- Cantine HEB – 2 armoires : 4 500€
- Cantine HEB – chariot : 1 300€
- Ecole LCE – imprimante : 300€
- Ecole LCE – chaises maternelles : 1 500€

VOIRIES : 90 000 EUROS

- Rues des Rossignols – eaux pluviales – 5172€
- Cité Laurence (1^{ère} tranche eaux pluviales) – 10 779€
- Le Moulin – 13 059€
- La Mine – eaux pluviales – 1171€
- La Chaussée (2^{ème} tranche) – 13 907€
- La Scierie – fissures – 18 034€
- La Lande – 21 421€
- Chemin *city-park* – LCE – 3240€
- Achat impasse du Mesnil Guillaume et parking rue de la Cauvinière – 7000€

EFFACEMENTS DE RESEAUX ELECTRIQUES : 89 000 euros de contributions au SDEM (cité laurence, pont crochu et magnolias)

MISE EN PLACE DE PRISES ELECTRIQUES pour les commerces ambulants au bourg de la chapelle

SECURISATION DES ABORDS DE L'ECOLE D'HEBECREVON (366 820 euros).

Le cabinet SETUR doit proposer prochainement un projet pour le parking de l'école de La Chapelle Enjurer. Les travaux pourraient être engagé avec ceux du lotissement. Une entrée centrale est envisagée avec un parvis devant l'école avec abri vélos et bancs.

TRAVAUX DE GROS ENTRETIENS DE BATIMENTS.

- Salle des fêtes de la Chapelle Enjuger (toiture, porte)
- Ecole de la Chapelle Enjuger (expertise du bâtiment, étanchéités)
- Clocher de l'église d'Hébécrevon et travaux extérieurs pour la gestion des eaux pluviales.

PREAU – ECOLE MATERNELLE DE LA CHAPELLE ENJUGER : 50 000 euros.

Un budget **de 2 375 589 euros** d'investissement est proposé en 2022, étant entendu que les dépenses réelles seront effectuées sur 2 années.

En dehors du projet scolaire, un emprunt nouveau de 200 000 euros est proposé et ne sera probablement débloqué qu'en 2023.

En résumé, les budgets proposés en 2022 sont ambitieux en investissements et s'inscrivent dans les orientations stratégiques engagées par la commune depuis de nombreuses années. Elles sont rendues possibles par une gestion rigoureuse en fonctionnement et par un endettement maîtrisé.

Le Maire,

Gilles QUINQUENEL.

ANNEXE 1 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022

	Voté 2021	Proposé 2022
	En €	En €
Ecoles de Thèreal (selon projet)	8000	8000
Association des Parents d'Élèves Hébécrevon	350	350
Comité d'animation de l'école La Chapelle Enjuger	350	350
Anciens combattants Hébécrevon	180	180
Anciens combattants La Chapelle Enjuger	180	180
Club Soleil d'Automne Hébécrevon	350	350
Club de l'Amitié La Chapelle Enjuger	350	350
Comité des fêtes Hébécrevon	350	350
Comité des fêtes La Chapelle Enjuger (selon projet)	350	350
Société Communale Chasse Hébécrevon	350	350
La Boule Chapelaise	350	350
Association Pêche Aventure Hébécrevon (selon projet)	350	350
ESH – Section Course à pied Hébécrevon	350	350
Au Petit Bonheur Hébécrevon	350	350
Amicale Cycliste du canton de Marigny (course à LCE)	100	100
Selon si la course existe en 2022		
Familles rurales (en lien avec la Ruche) (selon projet)	350	350
Prévention routière	100	100
UDAF	100	100
Ligue contre le cancer	100	100
Association des Paralysés de France	100	100
Donneurs de sang	100	100
UCA	350	350
Les Calmos Hébécrevon (selon projet)	350	350
Les p'tits doudous de Saint-Lô (si demande et projet)	100	100
Association Accès cité	100	100
Bouillonnant Valthère	350	350
ACMPS (Professionnels de santé) (selon projet)	350	350
Estime et mieux être	350	350
Association VERTHA	350	350
Association « les copains d'antan »	350	350
Bouillonnant Valthère (selon projet)	2500	2500 maxi
Les chats d'Hébèc'		350
Association 30 millions d'amis (selon convention)		525
FACECO – Géré par le centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires Etrangères - Ukraine		2000